

AVANT-PREMIERE 2026

Le Comité d'action de la Fondation Clair Bois a le plaisir de vous inviter
aux Cinémas Arena La Praille – Centre commercial de la Praille, 2^{ème} étage
Route des Jeunes 10 – 1227 Carouge (parking en sous-sol)

Mardi 3 novembre 2026

À 19H30

L'affaire Marie-Claire

Un film de Lauriane Escaffre et Yvo Muller
avec Charlotte Gainsbourg, Cécile de France et Grégory Gadebois

Affirmer que chaque être humain a droit à la protection et à une place juste dans notre société, voilà ce que «**L'affaire Marie-Claire**» nous donne à voir dans un film historique et profondément humain. Le cinéma a ce pouvoir de mettre en lumière ces trajectoires de vie où la vulnérabilité se transforme en force collective. Ce film, réalisé par Lauriane Escaffre et Yvo Muller, a pour nous une résonance toute particulière puisque ce dernier a grandi à Founex, sur la côte vaudoise, et a étudié à l'Université de Lausanne.

Le long-métrage nous plonge en 1972 lors du procès de Bobigny. Marie-Claire, une adolescente de 16 ans est jugée pour avoir avorté illégalement après avoir été violée par un camarade de classe. Gisèle Halimi, son avocate, fait un choix politique audacieux en refusant de plaider coupable. Ce n'est plus une jeune fille que l'on juge, c'est le système tout entier qui est mis en cause. Le jugement conduira à la dépénalisation de l'avortement en France.

Le jeu d'acteurs tire sa puissance du contraste entre une Cécile de France (maman de Marie-Claire) qui irradie par sa chaleur humaine et une Charlotte Gainsbourg (Gisèle Halimi) dont la douceur apparente et l'interprétation intime cachent une détermination de fer.

Ce premier combat pour que la honte change de camp nous bouleverse et nous donne la mesure du chemin parcouru.

Grâce à l'atelier Ex&Co, la vie à Clair Bois nous devient chaque année plus familière. Avec «**Social Club**», l'équipe nous offre un court-métrage centré sur le sport et la camaraderie. Le film retrace l'histoire de Paulo, depuis longtemps replié sur sa peine suite à la mort de son meilleur ami. Tout bascule quand il croit entendre ce dernier lui souffler un défi : créer une équipe de Boccia, un sport accessible à la majeure partie des résidents. En relevant ce pari, Paulo reprend pieds et impose ses valeurs. Entre humour et émotion, «**Social Club**» célèbre la force du collectif.

ARRIVÉE
SCÈNE 1 18H30

Ouverture des portes des Cinémas Arena La Praille

Accueil autour d'une coupe de champagne Barons de Rothschild ou d'un verre de vin offert par le Château de Mont-sur-Rolle et de sandwiches confectionnés par l'équipe de cuisine de Clair Bois-Pinchat et offerts grâce à la générosité de Suter Viandes et du Petit Crémier.

MOTEUR 19H30

Début de la manifestation à 19h30 précises

Mot de bienvenue de Mme Nathalie van Berchem, Présidente du Comité d'action. Brèves allocutions de M. Arnaud Perrier, Président de la Fondation Clair Bois et de M. Thierry Apothéloz, Conseiller d'Etat en charge du Département de la cohésion sociale.

19H45 SILENCE
ON TOURNE!

Court-métrage «**Social Club**» réalisé par l'atelier Ex&Co de Clair Bois-Minoteries, suivi du film «**L'affaire Marie-Claire**» de Lauriane Escaffre et Yvo Muller.

Sans entracte.

22H00
COUPEZ!

Fin de la projection

Pour les cinéphiles qui souhaiteraient prolonger la soirée, nous leur donnons rendez-vous dans le foyer du cinéma pour un **cocktail d'inoctobre** préparé par les services traiteurs de Clair Bois.



Tournage du film **Social Club**

Depuis 50 ans, la Fondation Clair Bois a pour mission d'assurer un accompagnement adapté aux enfants, aux adolescents et aux adultes polyhandicapés et/ou avec handicaps multiples qui lui sont confiés. Chacun de ses cinq Foyers propose un environnement chaleureux à ceux qui ont besoin d'aide au quotidien. Notre Fondation offre également des emplois adaptés à des personnes en situation de handicap ainsi que des cursus de formation professionnelle à des personnes connaissant des difficultés d'apprentissage.

Soucieuse de répondre aux aspirations des familles, la Fondation Clair Bois poursuit le développement de son accueil avec deux projets de centres de jour pour adultes, l'un ouvrira ses portes en 2027 dans le quartier de la Servette et l'autre suivra au Petit-Lancy.

Beaucoup d'inquiétudes se sont aussi exprimées face à l'augmentation des épisodes de fortes chaleurs et cette

- 5 Foyers et Écoles ouverts 365 jours par année
- 208 bénéficiaires en situation de handicap dont :
 - 99 personnes en Home
 - 30 personnes en Centre de jour
 - 4 personnes en accueil à temps partiel
 - 75 élèves dans les deux écoles
- 46 personnes en formation professionnelle
- 92 personnes en emploi adapté
- 497 personnes en emploi fixe

année le comité d'action offrira la recette de sa soirée avant-première pour renforcer l'accessibilité, le confort et la sécurité des espaces extérieurs. Chacun des lieux de vie a une problématique spécifique, que ce soit pour ombrager les espaces de jeux, les promenades ou pour sécuriser les terrasses.

Pour les personnes en situation de polyhandicap, les jardins, terrasses, balcons, espaces de jeux ou lieux de détente ne sont pas de simples espaces annexes : ils constituent de véritables lieux de vie, de respiration, de stimulation sensorielle, de rencontre et de bien-être.

Au-delà des aménagements matériels, vous nous aiderez à porter une ambition essentielle : préserver le droit au dehors, au mouvement, à la relation et à la qualité de vie, tout en adaptant durablement les infrastructures aux réalités climatiques actuelles.

COMITÉ D'ACTION de la Fondation Clair Bois

Nathalie van Berchem Présidente du Comité d'action

Edwige Otto Vice-présidente du Comité d'action

Florence Janssens Secrétaire

Etienne Gounod Trésorier

Amélie van Berchem

Diana Bolzonello Garnier

Sophie de Laguiche

Lorraine de Lorient

Louise Morand

Isabelle de Planta

Solène Porcherot

Jacqueline Reverdin

Zohreh Stenbolt

Louise Turretini

Marie Turretini

Adrien Otto

Julie Wittgenstein

Comité d'Action

Tél. : +41 22 884 38 80

Email : comite.action@clairbois.ch

Adresse : route de la Galaise 17A

1228 Plan-les-Ouates

Le Comité d'Action de la Fondation Clair Bois utilise des données personnelles recueillies dans le cadre de sa récolte de fonds annuelle. C'est ainsi que vous avez reçu cette invitation à notre avant-première. Nous nous engageons à appliquer la stricte politique de confidentialité de la Fondation Clair Bois. Néanmoins, vous avez la possibilité de faire rectifier ou supprimer vos données personnelles en nous adressant un message à : comite.action@clairbois.ch

Un grand merci à nos partenaires qui rendent possible cette manifestation :

- Les généreux donateurs de la tombola
- Les Champagnes Barons de Rothschild
- Le Château de Mont à Mont-sur-Rolle
- Suter viandes et le Petit Crémier pour l'apéritif d'accueil
- Les services traiteurs de Clair Bois pour le cocktail d'inoctobre
- L'atelier Ex&Co pour la réalisation du court-métrage
- L'atelier Atypik pour la communication visuelle de l'événement
- L'imprimerie G. Chapis SA pour les billets de tombola

Pensez aux traiteurs Clair Bois pour vos prochains événements !

Merci de vous inscrire avant le 20 octobre 2026. Cette année, les inscriptions se font uniquement en ligne en scannant le QR-Code ou via le site www.clairbois.ch

